

Ostéos de France - Syndicat - ADHESION 2019

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

REPLIR SYSTEMATIQUEMENT

NOM PRENOM
Adresse professionnelle
Code Postal Ville
Métro RER Bus
Département Région
Tel. Professionnel Portable
Fax Mail
N° RPPS DU CONSEIL DE L'ORDRE ou licence de remplacement
N° ADELI, Titre d'Ostéopathie non oui
Année : Région ARS
N° de SIREN – SIRET

REPLIR EN CAS DE CHANGEMENTS

Diplômes et titres
Vacations (hôpital – dispensaire...) oui non
Si oui – lieu

DIPLÔME DE FORMATION EN OSTÉOPATHIE OU EN MÉDECINE MANUELLE (copie jointe si pas déjà fournie)

Faculté :
 Nom du diplôme :
 Date d'obtention du diplôme :

Etudiant :
 Faculté :
 Nom du diplôme préparé :
 Année d'étude actuelle :
Autres formations :
Lesquelles :
Dates :

EXERCICE DE L'OSTÉOPATHIE – INDISPENSABLE POUR LE BON USAGE DE L'ANNUAIRE

Exclusive
 Dominante } crânien viscéral posturo
 Associée }
 Médecine générale
 Médecine du sport
 Acupuncture / homéo / phyto
 Médecine spécialisée – autre
Laquelle :
 Pratique occasionnelle
 N'exerce pas : motif :
 Ne souhaite pas paraître dans l'annuaire du syndicat (usage adhérents ODF)
 Ne souhaite pas que mes coordonnées soient communiquées aux patients.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Secteur d'exercice secteur 1 secteur 2 secteur 3

Date de naissance :/...../..... Téléphone personnel :
Formation ostéopathique continue : oui non
Si oui : quelle structure, école ou formation

Si non : pourquoi ou désirs :

Syndicat : oui non
Si oui, lequel ? CSMF SML MG France FMF
 Autre

Enseignant oui non
Si oui, où ?

Je déclare adhérer à Ostéos de France pour l'année 2019 et adresse en règlement de ma cotisation un chèque libellé à l'ordre **d'Ostéos de France**, ou un paiement en ligne (voir au dos) de :

- 200 Euros ou plus** pour cotisation annuelle avec participation à la promotion du Médecin Ostéopathe
- 150 Euros** pour cotisation simple
- 80 Euros** pour **médecin salarié** ou **1^{ère} année d'installation** ou exerçant à l'étranger (justificatifs indispensables).
- 25 Euros** pour **étudiant (justificatifs indispensables)**.
- 10 Euros** pour **médecin non installé ou retraité (justificatifs indispensables)**.

Je joins : - une copie de ma carte professionnelle **ordinaire de l'année**.

Je certifie exact sur l'honneur les renseignements figurants sur cette fiche et avoir bien noté qu'ils étaient destinés à l'annuaire du syndicat.
Je m'engage à respecter les statuts d'Ostéos de France – Syndicat.
Date Tampon professionnel et signature

Ostéos de France - Syndicat

Depuis 33 ans, nous nous battons pour imposer la pratique médicale de l'ostéopathie

Un syndicat votre écoute

Dr Baillargeat – Tél : 01 44 09 90 90, chargé des relations avec l'Ordre, l'UMO et les Médecins Ostéopathes en formation – FEMMO

Dr Burel – Tél : 02 35 52 01 01, chargé des relations avec les tutelles (Ministère, Syndicats, Assurance Maladie)

Dr Baillargeat – Tél : 01 44 09 90 90, chargé des médecins exerçant en secteur 1

Dr Burel – Tél : 02 35 52 01 01, chargé des médecins exerçant en secteur 2

Dr Vertier – Tél : 04 71 05 24 25, chargé des médecins exerçant en secteur 3

Dr Wurtz – Tél : 03 88 39 73 79, responsable de l'évaluation et de la recherche

Dr Besnard – Tél : 01 47 34 57 70, responsable EROP

Dr Wurtz – Tél : 06 62 14 63 83, responsable EROP et expertises en Médecine Ostéopathique

Dr Thibaud – Tél : 05 90 25 99 52, chargée des DOM – TOM

- ∞ 1986 : Création de l'A.O.B.
- ∞ 1997 : l'A.O.B devient Ostéos de France - Association.
- ∞ 2003 : Ostéos de France est reconnue représentative des ostéopathes.
- ∞ 2003-2007 : travaux ministériels sur l'ostéopathie.
- ∞ 2004 : Co-fondateur d'EROP (European Register for Osteopathic Physicians).
- ∞ 2006 : Co-fondateur de l'UMO (Union des Médecins Ostéopathes).
- ∞ 2010 : Ostéos de France devient un Syndicat.
- ∞ 2011 : Adhésion à l'OIA (Osteopathic International Alliance).

Un syndicat à votre service pour :

Vous conseiller et faire évoluer les lois

Vous informer du cadre légal

Vous défendre s'il y a conflit avec les instances

Défendre toute l'Ostéopathie Médicale

(structurelle, viscérale, crânienne)

Croire en l'avenir de l'Ostéopathie

Vous aider à vous organiser entre confrères (UMO, EROP, OIA)

Se faire écouter et respecter

Promouvoir l'Ostéopathie

Vous aider à vous perfectionner en Ostéopathie

Renouvelez votre cotisation 2019 à Ostéos de France - Syndicat

☆ Par Carte Bleue sur le site www.osteos.net :

En vous connectant sur le site internet à la rubrique « espace professionnel » puis « renouvellement avec paiement en ligne » Il vous suffit alors de suivre les instructions.

☆ Par virement Bancaire : au CCM ROUEN JEANNE D ARC

Crédit Mutuel - 42 Rue Jeanne d'Arc - 76000 ROUEN - FRANCE - Tél : 0 820 02 70 77

Identification internationale :

IBAN (International Bank Account Number) :

FR76 1027 8021 4700 0208 2470 172

BIC (Bank Identification Code)

CMCIFR2A

TITULAIRE DU COMPTE OSTEOS DE FRANCE
ACCOUNT OWNER 1 Avenue Jacques Chastellain
76000 ROUEN

Indiquez l'objet de votre virement : « Nom, Prénom, Cotisation 2019 »

Montant Cotisation Bienfaiteur : 200 € ou plus

Montant Cotisation Réduite : 80 €

(Salariés, 1^{ère} année d'installation, exerçant à l'étranger)

Montant Cotisation Simple : 150 €

Montant Cotisation Etudiant : 25 €

☆ Dans les 2 cas, envoyez un message par courrier électronique au destinataire du virement : osteos@wanadoo.fr

☆ Nous vous adresserons en retour un accusé de réception par mail. Le reçu signé suivra ultérieurement.